



# Communiqué de presse

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

 NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

## **GARDEZ L'ŒIL OUVERT : STRATAGÈMES LIÉS À L'AGENCE DU REVENU CANADA**

**Saguenay, le 07 mars** – Durant la période de préparation de déclaration de revenus, la Sûreté du Québec (SQ) invite la population à redoubler de prudence. Les stratagèmes de fraudes liées à l'Agence du Revenu Canada (ARC) sont plus propices.

Durant cette période, deux types de fraudes sont observées. La première consiste à établir un contact avec les citoyens par téléphone. Les fraudeurs expliquent à leurs interlocuteurs qu'ils doivent un montant d'argent et qu'un paiement doit être fait rapidement afin d'éviter d'être arrêté par les policiers. Après s'être entendu sur un montant, la victime doit rapidement aller porter de l'argent dans un bureau de change de la région ou par le biais de cartes de crédit prépayées, cartes-cadeaux iTunes et autres cartes-cadeaux prépayées. En ce qui concerne le deuxième stratagème, les fraudeurs entrent en contact par courriel en leur mentionnant qu'ils ont droit à un remboursement d'impôts. Les victimes doivent cliquer sur un lien afin de mettre à jour leur dossier fiscal et ainsi fournir des renseignements personnels.

La SQ rappelle de rester vigilant et d'être conscient de ces types de stratagème frauduleux utilisé par des imposteurs qui se font passer pour des employés de l'ARC. L'ARC ne demande jamais de fournir des renseignements personnels par courriel. En temps normal, les agences gouvernementales procèdent en envoyant des avis de cotisations par courrier et non par téléphone ou par courriel.

**Rappelez-vous :** Si quelqu'un vous demande de lui transférer des fonds, il s'agit probablement d'une fraude.

**Soyez prudent :** N'envoyer jamais d'argent, de données bancaires ou de données relatives à votre carte de crédit à une personne que vous ne connaissez pas et en qui vous n'avez pas confiance.

**Réfléchissez :** N'acceptez pas de chèques ou de mandats dont la somme est supérieure au prix convenu. Retournez le document à l'acheteur et demandez-lui de vous retourner le paiement exact avant de livrer les articles ou de fournir les services.

**Posez-vous des questions** : Est-ce qu'on me demande de fournir des renseignements que je ne donnerais pas habituellement dans ma déclaration de revenu? Est-ce qu'on me demande de fournir des renseignements que l'ARC possède déjà dans ses dossiers?

**Valider** : Une simple vérification auprès de votre institution bancaire ou auprès de votre corps de police local peut vous éviter d'être victime de fraude.

**Informez-vous** : Consultez le site du [Centre antifraude du Canada](#) et de [l'Agence du Revenu Canada](#) pour vous protéger contre ces types de fraudes.

Toute information au sujet de ce réseau peut être signalée de façon confidentielle à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

-30-

Service des communications avec les médias.  
Sûreté du Québec  
District Côte-Nord-Saguenay-Lac-St-Jean  
418 549-5725